

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam MM Long Short Global, FCP

Code ISIN : FR0000974412 ( Part F EUR )

Société de gestion: MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Classification AMF du FCP : Fonds de multigestion alternative.
- Objectif de gestion : L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'obtenir une performance, une fois les frais de gestion déduits, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé pour les parts libellées en Euro, FED Fund Capitalisé pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative .
- Indicateur de référence : €STR Capitalisé (Euro Short Term Rate ; taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro).

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

- Politique d'investissement : Le FCP investira prioritairement ses actifs dans d'autres OPC ou fonds d'investissement utilisant tous les types de gestion alternative ou de gestion classique appliqués à toutes les classes d'actifs financiers et principalement aux actions. Les investissements du FCP seront diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies de gestion et de gérants. L'exposition du FCP aux stratégies alternatives s'effectuera principalement au travers de stratégies « long/short actions » entre 0 et 100% de l'actif net (visant à gérer simultanément des positions acheteuses sur titres à potentiel de hausse et vendeuses sur titres à potentiel de baisse avec la possibilité de faire varier l'exposition nette au marché selon le scénario économique).

Le Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le FCP aura également la possibilité d'investir entre 0 et 30% de l'actif net aux stratégies dites d'« arbitrage / relative value » (visant à exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs). L'exposition du FCP aux stratégies classiques s'effectuera au travers de stratégies « long only » entre 0 et 30% de l'actif net (visant à prendre des positions directionnelles sur toutes classes d'actifs et plus particulièrement sur les actions). Le FCP pourra investir dans des OPC ou fonds d'investissement, de droit français ou étrangers, gérés (en direct ou par délégation) ou conseillés par une entité du groupe Candriam. Le FCP pourra aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers en vue de couvrir le portefeuille ou au contraire en vue d'augmenter son exposition au marché notamment au travers de contrats à terme sur indices. L'exposition globale maximale du FCP incluant le recours à des instruments financiers à terme ne pourra représenter plus de 125 %. Certains actifs du FCP exposés à des devises autres que l'euro pourront faire l'objet d'une couverture de change. L'investisseur reste néanmoins exposé au risque de change.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + Fin de mois. Centralisation des ordres : auprès de CACEIS BANK; (i) pour les souscriptions : le jeudi à 12h00; (ii) pour les rachats : cf. conditions prospectus. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



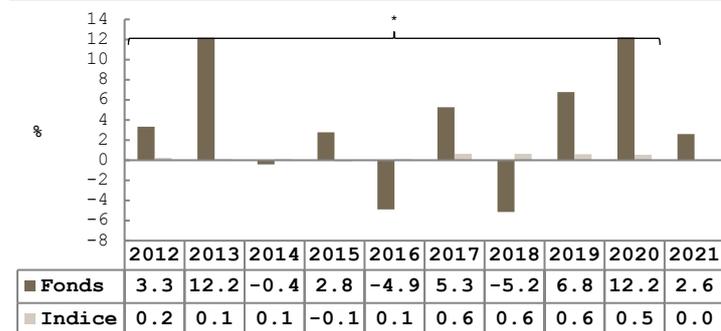
- Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète son exposition aux marchés internationaux. Le recours à des stratégies alternatives expliquent le classement du FIA dans cette catégorie.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.
- Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :
  - Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
  - Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
  - La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
  - Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	8.00%
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	3.54%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.11% - (5% TTC de la performance au-delà de celle de l'EONIA Capitalisé +1% et de la plus haute VL précédemment atteinte). Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus. À partir du 01/01/2022, mise en place d'une commission de surperformance de 5% calculée selon la méthodologie High Water Mark Permanent basée sur la surperformance de la VNI par rapport à l'indicateur de référence, à savoir €STR Capitalisé flooré à « 0 » et dont les conditions sont définies dans le prospectus.

## PERFORMANCES PASSES



\* Performances réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: Caceis Bank France.

Ce document décrit Candriam MM Long Short Global.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de la part:** 1990.

**Devise:** EUR.

**Année de création du fonds:** 1990.

Il et à noter la modification de l'indicateur de référence EONIA capitalisé +1% à compter du 27 juillet 2016. A partir du 01/10/2021, l'indice "Eonia Capitalisé +1%" a été remplacé par "€STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé".

\* A compter du 01/02/2021, le fonds a changé de société de gestion.

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des parts est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont accessibles sur le site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

La responsabilité de MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.